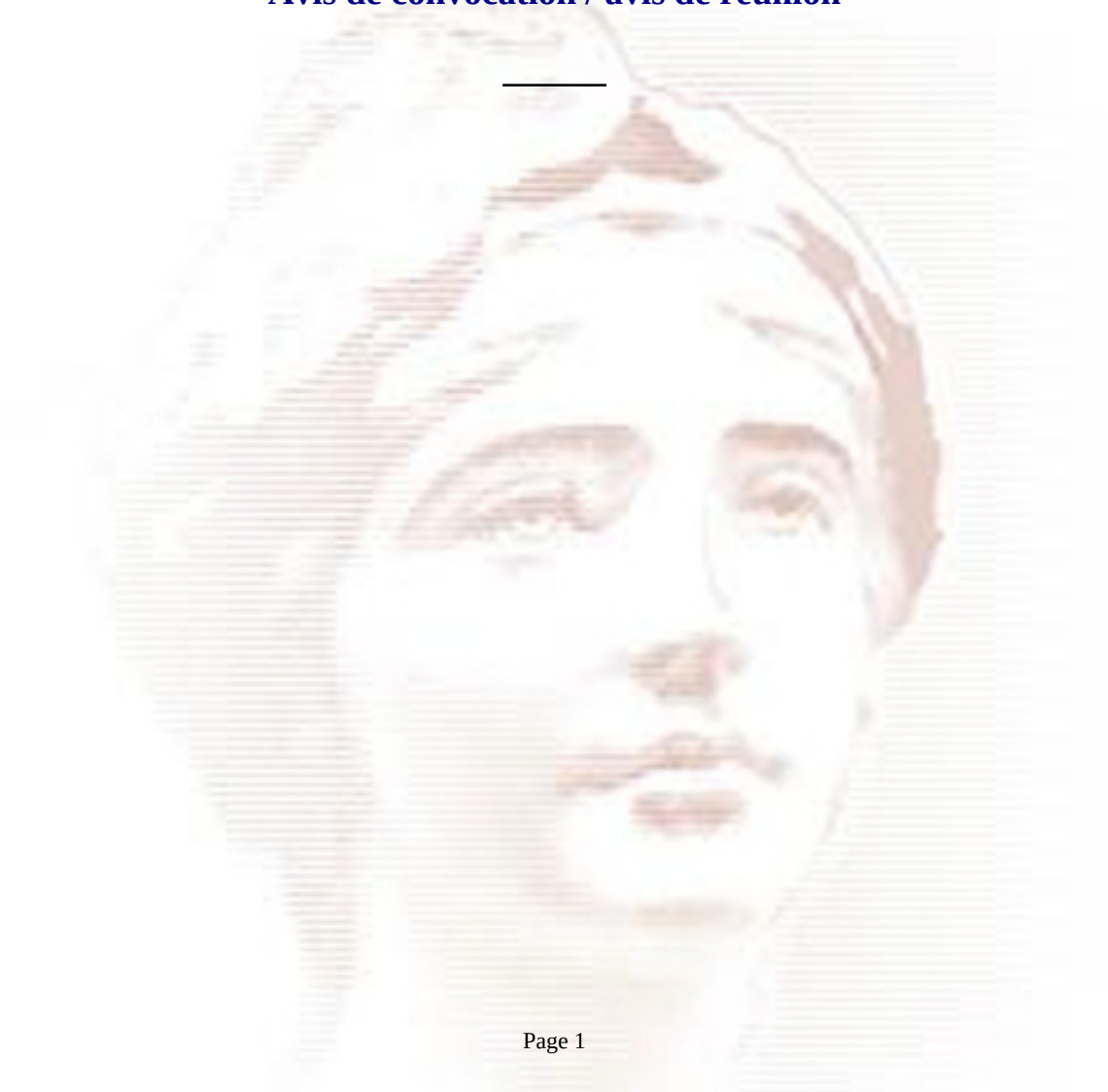
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,

Au capital de 178 743 172.95 €uros

Siège social : 10 avenue Foch - 59000 LILLE

Tél. : 03.20.63.70.00

440 676 559 RCS LILLE METROPOLE

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France sont invités à exercer leur droit de vote exclusivement par correspondance, préalablement à la date fixée pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra, sans réunion physique, le **vendredi 27 novembre 2026**.

L'Assemblée Générale sera amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des commissaires aux comptes chargés de la certification des informations en matière de durabilité ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le quorum et les conditions de majorité applicable sont ceux prévus par les statuts pour une assemblée générale ordinaire. Les votes seront dépouillés le vendredi 27 novembre 2026, à Arras (62000) – 27 Grand Place par le bureau de l'Assemblée qui établira le procès-verbal constatant le résultat des votes.

Conformément à la réglementation, chaque sociétaire pourra obtenir communication, au siège social de la Caisse Régionale, du projet des résolutions et ce à compter du quinzième jour précédant l'Assemblée Générale.

Première résolution *(Nomination des commissaires aux comptes chargés de la certification des informations en matière de durabilité)* – Constatant que le mandat des commissaires aux comptes chargés de certifier les informations en matière de durabilité sont arrivés à échéance, l'Assemblée Générale, décide de nommer pour une durée de six exercices expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2031, les commissaires aux comptes suivants :

- **DELOITTE & ASSOCIES SAS**, dont le siège social est situé au 6 Place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX ;
- **FORVIS MAZARS SA,** dont le siège est situé au 45 rue Kléber – 92300 LEVALLOIS-PERRET.

L'Assemblée Générale prend donc acte de la fin des mandats des cabinets PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS et KPMG SA, commissaires aux comptes et chargés de la certification des comptes et des informations en matière de durabilité, arrivés à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Deuxième résolution *(Pouvoir en vue d'effectuer les formalités requises)* – L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.